

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**N° 2014/57**  
**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF BUDGET ANNEXE « AERODROME »**  
**exercice 2014**

Nombre de Conseillers présents : 41  
 Nombre de Conseillers présents et représentés : 45  
 Quorum : 20  
 Date convocation du Conseil Communautaire : 22/04/2014  
 Date d'affichage de la convocation au siège : 22/04/2014

Le 29 Avril 2014 de l'année deux mille quatorze à 18 h 30  
 à la Technopole du Site Montesquieu à Martillac  
 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
 de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la  
 Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	Mme CHENNA
Martine TALABOT	E	M. DANNE	Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	E	M. FATH
Philippe BALAYE	P		Alain LAGOARDETTE	P	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	P	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	P	
Benoist AULANIER	P				

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur CHEVALIER est élu secrétaire de séance
- \* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

**N° 2014/57**

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF  
BUDGET ANNEXE « AERODROME BORDEAUX LEOGNAN SAUCATS »  
EXERCICE 2014**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;

Vu la délibération n° 2013/104 du 10 décembre 2013 approuvant les tarifs 2014 de l'Aérodrome Bordeaux - Léognan - Saucats ;

Considérant l'avis favorable du bureau,

*Le Conseil de Communauté à l'unanimité*

1°) vote par chapitre pour la section de fonctionnement et par opération pour la section d'investissement le Budget Primitif du budget annexe «Aérodrome Bordeaux Léognan Saucats» 2014 (M 4 - HT) qui s'équilibre de la façon suivante :

Section de Fonctionnement : 359.164,06 Euros

Section d'Investissement : 364.122,66 Euros

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 29 Avril 2014

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

